**Appel à propositions 2020 de l'action fédératrice**

**Physique Fondamentale et Ondes Gravitationnelles - PhyFOG**

L'action fédératrice PhyFOG est soutenue par le conseil scientifique de l'Observatoire de Paris pour le quinquennal 2019-2023, dans le prolongement de l’action GPhys (Gravitation et Physique fondamentale) du quinquennal 2014-2018. PhyFOG a pour vocation à fédérer les recherches émanant des équipes des 6 laboratoires rattachés à l’Observatoire (APC, IMCCE, LESIA, LUTH, SYRTE, USN) travaillant sur les sujets relatifs aux tests de physique fondamentale (tests de la gravitation en champ fort et faible, étude de la matière dense sous conditions extrêmes, paramètres des neutrinos, etc.) et aux ondes gravitationnelles (modélisation des sources, détecteurs, analyse de données, exploitation des signaux). La finalité première de PhyFOG est l’animation de ce domaine scientifique pour les actions thématiques et méthodologiques, et le partage de compétences et connaissances dans ce cercle. PhyFOG a également vocation à faire émerger (ou renforcer) des collaborations scientifiques et augmenter la visibilité de la thématique (atelier, journée annuelle, …).

L’appel d’offres 2021 est financé par une dotation du Conseil Scientifique de l’Observatoire et est ouvert à l’ensemble des équipes et thématiques de PhyFOG. Une partie significative du budget pourra être consacrée au soutien d'un atelier ou d'un colloque particulièrement pertinent (avancement d'un projet phare, rassemblement de la communauté, visibilité de l'Observatoire,...). **Une attention particulière sera apportée pour les projets fédérateurs au sein de l’Observatoire.**

Le montant de l’appel d’offres PhyFOG est de 12,8 k€ (avec une réserve de 7,4 k€ dont l’allocation sera appréciée par le nouveau conseil scientifique), réparti entre investissement et fonctionnement. Les crédits doivent être consommés en 2021. Les demandes seront rédigées à l’aide du formulaire ci-dessous et envoyées à *aurelien.hees@obspm.fr*et*letiec@obspm.fr****avant le vendredi 05/02/2021.***

**Nota**: Les demandes qui étaient préalablement (dans le cadre de l’action GPhys avant 2019) étudiées par le programme blanc de l'Observatoire avec un avis de l’action fédératrice seront, comme en 2019, directement étudiées par le bureau de PhyFOG. En cas d'arbitrage, les demandes (hors missions) non retenues dont le montant est supérieur à 10 k€ seront communiquées au Conseil Scientifique de l’Observatoire assorties de l’avis du bureau de PhyFOG, pour une éventuelle seconde étude dans le cadre du programme blanc.

**Dépenses éligibles** :

Les actions relevant des crédits de soutien de base des laboratoires ne pourront faire l’objet d’un financement par les actions fédératrices. En particulier, les moyens de micro-informatique, les frais de personnels ainsi que les missions des personnels extérieurs à l’Observatoire ne sont pas éligibles au programme blanc. Le budget des actions fédératrices peut être utilisé uniquement pour des dépenses de nature fonctionnement ou équipement mais ne peut être utilisé pour couvrir des frais de personnel (en particulier pour des vacations de stagiaires).

**Informatique :**

La politique de l’Observatoire en moyens informatiques est de mutualiser les ressources. Les besoins en serveurs et capacités de stockage sont des besoins répandus à l’Observatoire de Paris, aussi les demandes d'achat de serveurs et de stockage seront soumises à la commission informatique (commission.informatique@sympa.obspm.fr) pour avis sur la conformité et avant attribution afin d’utiliser nos ressources le plus efficacement possible et pour.

**Bilan** : un bilan sur l’utilisation des ressources et la justification de l’aspect fédérateur sera demandé en fin d’année, avec une mention aux publications et communications en lien avec le projet. Le soutien de l’action PhyFOG et du Conseil Scientifique de l’Observatoire de Paris devra être mentionné dans les publications.